



RCS : QUIMPER
Code greffe : 2903

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00409
Numéro SIREN : 490 597 663
Nom ou dénomination : CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2015 sous le numéro de dépôt 3697

Crédit Agricole Bretagne Habitat Holding
Société par actions simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 20 000 000 Euros
Immeuble Le Cap Vert, 5 rue Félix Le Dantec - 29000 QUIMPER
RCS QUIMPER 490.597.663

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2013
De 15 h 00 à 17 h 00, en Caisse Régionale du Morbihan : avenue de Keranguen – 56000 VANNES

Le 1^{er} octobre 2013, les membres du Conseil de Surveillance se sont réunis de 15 h 00 à 17 h 00, en Caisse Régionale du Morbihan : avenue de Keranguen – 56000 VANNES

Sont présents en qualité de membre du Conseil de Surveillance :

- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jean-Yves CARILLET.
- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère, représentée par son Directeur Général, Monsieur Nicolas VENARD.
- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine, représentée par son Directeur Général, Monsieur Guillaume ROUSSEAU,
- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Morbihan, représentée par son Directeur Général, Monsieur Pierre-Louis BOISSIERE.
- Monsieur Pierre-Louis BOISSIERE, en qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Le quorum est atteint.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Le Conseil de Surveillance est réuni pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 POINT SUR LES ACTIONS ENGAGEES SUITE AU CS DU 26 JUIN 2013
- 2 NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Juc

2- NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

1- Suite à la démission de Monsieur Jean-Yves CARILLET de son mandat de Président du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance décide de nommer comme Président, Monsieur Pierre-Louis BOISSIERE, membre du Conseil de Surveillance, à compter du 01 octobre 2013.

2- Le Conseil de Surveillance donne tous pouvoirs aux membres du Directoire, à l'effet de réaliser toutes les formalités liées à cette nomination.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.
Il a été dressé le présent procès verbal des délibérations du Conseil de Surveillance, qui après lecture, a été signé par le Président et les membres du Conseil.

Le Président
Pierre-Louis BOISSIERE

Boissiere

Les membres
Pour la CRCAM des Côtes d'Armor,
Jean-Yves CARILLET

[Signature]

Pour la CRCAM du Finistère,
Nicolas VENARD

[Signature]

Pour la CRCAM de l'Ille et Vilaine,
Guillaume ROUSSEAU

[Signature]

Pour la CRCAM du Morbihan,
Pierre-Louis BOISSIERE

Boissiere

